



pôle emploi qui devait payer le permis de conduire et qui refuse

Par **alléluiah**, le **17/05/2013** à **20:31**

bonjour

mon conjoint a demandé le paiement de son permis de conduire à pôle emploi. Pôle emploi a accepté en envoyant une confirmation à mon conjoint par courrier dans la limite de 1200 euros.

L'auto-école a téléphoné à pôle emploi pour leur demander pourquoi ils n'avaient toujours pas reçu le paiement des leçons de conduite alors que pôle emploi avait accepté et pôle emploi a répondu à l'auto-école qu'ils refusaient de payer car la demande n'était pas acceptée et que c'était à mon conjoint de payer.

Que doit faire mon conjoint maintenant?

doit-il aller porter plainte au commissariat avec le directeur de l'auto école?

Il a toujours le courrier d'acceptation du financement de son permis de conduire par pôle emploi.

Merci pour votre réponse